



## **CHARTRE DE DEONTOLOGIE des Membres de l'Association : B.E.S.T.33**

Chaque membre bénéficiaire est libre d'accéder aux intervenants de son choix.

L'intervenant a pour éthique d'accompagner la personne humaine dans sa globalité par des moyens naturels, culturels ou ludiques.

Cette approche enseigne la nécessité de mettre en pratique les lois de la vie (respiration – alimentation – sommeil – élimination) afin de rétablir ou conserver la santé.

Chaque intervenant s'engage à ne pas détourner la clientèle à son profit et pour un besoin privé.

Chaque intervenant se donne les moyens d'accueillir, d'aider et de soutenir les différents praticiens étudiants et/ou débutants.

Chaque intervenant :

- agit en faveur de l'éducation à l'hygiène de vie
- fait de la prévention un de ses principaux devoirs,
- collabore avec toutes les professions médicales,
- intervient en complémentarité des soins allopathiques,
- ne détourne pas la personne de son traitement conventionnel,
- est soumis au code de déontologie de sa spécialité et à la confidentialité,
- partage des informations avec les différents intervenants dans l'intérêt des membres bénéficiaires et avec leur accord,
- respecte 6 valeurs essentielles :
  - Entraide et partage
  - Accueil et écoute bienveillante
  - Toucher respectueux
  - Non nuisance

Prénom :		Nom :		Signature :	
----------	--	-------	--	-------------	--